

Écrins MAG



HIVER 2023-2024

Cap sur la Haute École du Bois & de la Forêt

Édito



CYRILLE DRUJON D'ASTROS

Président de la Communauté
de Communes du Pays des Écrins

Madame, Monsieur, Chers habitants du territoire,

En préambule de ce nouvel Écrins Mag, je tenais à revenir sur ma démission puis réélection à la fonction de Président de la Communauté de Communes du Pays des Écrins.

Mon ambition n'est pas d'être un simple administrateur de la Communauté de Communes et devant les difficultés rencontrées depuis un certain temps à avancer, à prendre des initiatives, j'avais ressenti une forte lassitude et éprouvé le besoin de démissionner.

L'État nous contraint de plus en plus, que ce soit réglementairement ou fiscalement, notamment en nous imposant des services publics dans lesquels il se désengage. Nous sommes confrontés à un chapelet technocratique qui se contredit parfois et qui fait échouer nos projets.

Face à ces difficultés, la réaction n'est pas l'immobilisme.

De grands enjeux sont à relever pour les années à venir : le transfert de l'eau potable en 2026, l'objectif Zéro Artificialisation Nette des sols sans compter les conséquences du changement climatique sur nos stations de ski et dans nos vallées. Les fortes pluies de cet automne en sont une preuve prégnante.

Les élus ont proposé ma candidature à cette nouvelle élection en soulignant que j'étais le plus légitime pour incarner les projets et le plus à même d'atteindre les objectifs fixés.

Je suis très fier de ce territoire dynamique et ambitieux. J'ai accepté de me représenter à condition que nous soyons plus audacieux, que nous prenions des risques...

J'ai été réélu au poste de Président. C'est donc avec un nouvel état d'esprit que nous allons continuer nos missions et entreprendre des projets. Finis l'immobilisme et le conservatisme. Désormais nous devons prendre à bras le corps les défis, anticiper et agir en précurseurs.

Je tiens à rappeler ma grande fierté d'être au service du territoire du Pays des Écrins et mon engagement en faveur d'un développement harmonieux et au service de la population.



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DES ÉCRINS**
1 Rue du Dispensaire
05120 L'Argentière-La Bessée

Directeur de la publication : Cyrille Drujon d'Astros

Rédaction & mise en page : Service communication

Charte graphique : Agence Hypersthène

Impression : Éditions du Fournel

Crédit photos : Communauté de Communes du Pays des Écrins, Freepik, Politecnico di Torino.

Photo de couverture : Politecnico di Torino

Sommaire

FINANCES

Budget primitif 2023 du Pays des Écrins

pages 4-5

VIE LOCALE & ASSOCIATIVE

Les nouveautés du Centre SocioCultuel

page 6

L'école de musique, un vent de renouveau

page 7

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rénovation énergétique des bâtiments communautaires

page 8

Gestion des déchets

page 9

GEMAPI

Les travaux en cours

page 10

Les travaux à venir

page 11

L'après crue

page 11

MOBILITÉ

Enquête transport, navettes skibus

page 12

ENVIRONNEMENT

Phénomène Van Life

page 13

Activités de Pleine Nature & Biodiversité

page 13

LOISIRS

Du côté de la piscine

page 14

Agenda

page 15



NOUVEAU
En bas de page un lien et un QR Code à flasher avec votre téléphone pour accéder à plus de contenu sur notre site internet.



Budget primitif 2023 du Pays des Écrins

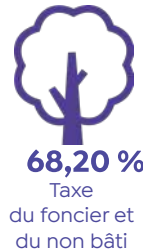
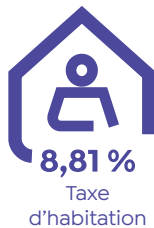
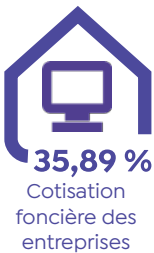
Le 13 avril dernier, le budget primitif 2023 a été voté à l'unanimité par les conseillers communautaires. Les choix budgétaires révèlent la volonté de mettre en avant des projets ambitieux pour répondre aux besoins des habitants du territoire en matière de

développement durable, de protection et de service à la personne. La Communauté de Communes du Pays des Ecrins présente un **budget primitif 2023** à hauteur de :

27,5 Millions d'€

LES TAUX DE FISCALITÉ SONT STABLES DEPUIS 2017

(passage à la FPU et transfert des compétences des communes)



Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est relevé à 12,55% (contre 11,92% précédemment) afin de couvrir les coûts de gestion et de traitement des déchets.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Reversement Etat, communes et associations locales : amortissements, subventions aux associations, reversement allocations communes et Office de Tourisme Communautaire, équilibre budgets annexes.

Développement durable : Maisons de santé, Zones d'Activité Economique, développement local, transport de voyageurs et mobilité, cinéma, piscine, tourisme et GEMAPI.

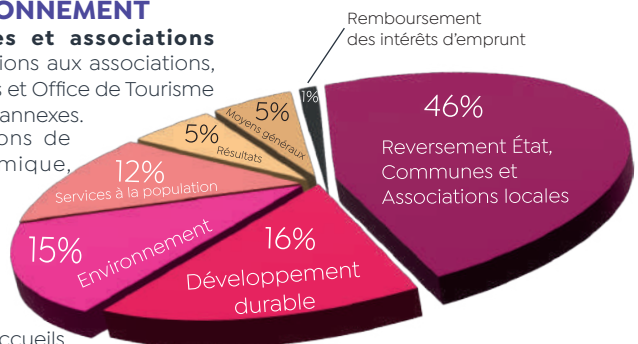
Environnement : ordures ménagères, déchetterie, plateforme de compostage, assainissement.

Service à la population : crèches, accueils de loisirs, espace jeunesse, école de musique.

Moyens généraux : services supports transversaux.

Résultats : réserves de l'année précédente

Remboursement des intérêts d'emprunt : coûts de l'emprunt à rembourser, le capital restant dû étant en investissement.



ÉTAT DE LA DETTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Capital restant dû au 31/12/2022	Charges d'intérêt 2023	Capital remboursé 2023	Capital restant dû au 31/12/2023
8,26 M d'€	0,22 M d'€	0,88 M d'€	7,38 M d'€

INVESTISSEMENT 2023, LES PRINCIPAUX GRANDS PROJETS

ENVIRONNEMENT

2 638 000€

- Acquisition benne tasseuse des ordures ménagères
- Réhabilitations des stations d'épuration
- Assainissement de Puy Aillaud
- Isolation École de musique et Maison du canton

DÉVELOPPEMENT ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

1 690 000€

- Aménagement des zones d'activité économique
- SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)
- Finalisation des études Haute École du Bois

GEMAPI (gestion des milieux aquatiques)

1 609 000€

- Protection plaine des Allouvières à Freissinières
- Protection des digues de la Durance à L'Argentière-La Bessée

AMÉNAGEMENT DE LA VIE QUOTIDIENNE

1 236 000€

- Atelier relais pour l'association «Vivre sa Vie Chez Soi»
- Jonction de voie verte
- Espace mutualisé France Services
- Cabinet médical à Puy Saint Vincent

SOUTIEN AUX PROJETS COMMUNAUX

779 000€

- Sentiers emblématiques
- Route d'accès au Villaret à Saint Martin de Queyrières
- Complexe multi-activités à Puy Saint Vincent

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Vente de produits et services : redevances ordures ménagères, redevances assainissement et facturation des services à la population.

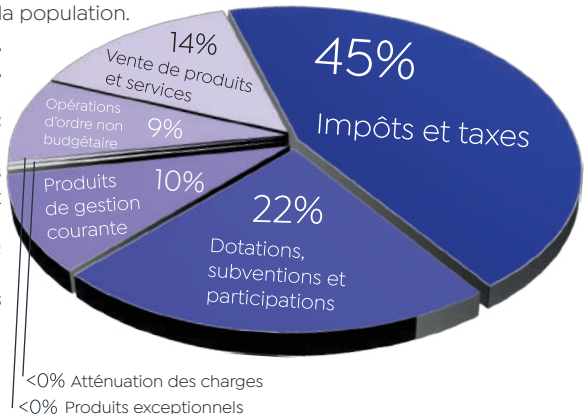
Impôts et taxes : fiscalité directe, GEMAPI, Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, taxe de séjour, compensations fiscales.

Dotations, subventions et participations : dotations forfaitaires, dotations de l'Etat.

Produits de gestion courante : subventions d'équilibre des budgets annexes, loyers et charges.

Opérations d'ordre non budgétaire : amortissements, résultats affectés.

Atténuation de charges et produits exceptionnels : prévoyance absences.



Haute École du Bois & de la Forêt

Le projet de Haute École du Bois & de la Forêt initié par la Communauté de Communes du Pays des Écrins avance.

Un consortium d'acteurs -institutionnels, industriels, prescripteurs, centres de recherche, écoles d'ingénieur- issus des cinq pays de l'arc alpin porte l'ambition de créer le premier Campus européen (école d'ingénieurs) des métiers du bois, de la forêt et de l'architecture.

Ce projet unique en Europe, situé au cœur des Alpes françaises -département des Hautes-Alpes- permettra d'accompagner la transition des secteurs forestier et bois-construction-industrie-énergie, en développant sur le marché les compétences qui accompagneront demain les réflexions stratégiques des prescripteurs, entreprises et gestionnaires.

Les Communautés de Communes du Pays des Ecrins (CCPE) et de Serre-Ponçon (CCSP), maîtres d'ouvrage de l'opération ont réalisé ces trois dernières années plus d'une quinzaine d'études de préfiguration qui confirment le bien-fondé du projet à une échelle européenne. L'Etat, la Région SUD et la Caisse des Dépôts et Consignations ont facilité leur réalisation en tant que partenaires financiers.

En parallèle de l'avancée des études, les deux collectivités investigatrices du projet ont permis la création d'une association européenne (« Haute École

du Bois et de la Forêt » - HEBF) composée d'acteurs majeurs de l'économie forestière et du secteur de la construction, et présidée par Bouygues Bâtiment Sud-Est.

L'association a pour principale mission d'accompagner la création du Campus en phase projet (volets pédagogique, scientifique, vie étudiante, système qualité, etc.), puis de le gérer en phase de fonctionnement (école privée) dès la rentrée scolaire 2027.

Le dossier a été porté à connaissance auprès des gouvernements de l'arc alpin (France, Italie, Suisse, Slovénie, Autriche) et des consulaires associées, plusieurs ministres se sont exprimés favorablement (Cohésion des Territoires, Industrie, Collectivités territoriales et Ruralité). Le Président de région SUD soutient entièrement l'initiative de même que le monde économique (consulaires, UPE, BTP, FPI Alpes...). Le Conseil Départemental des Hautes-Alpes et son Président sont entièrement investis en soutien au projet et à l'association HEBF.



L'école de Musique

Alain Lefebvre



Depuis l'arrivée du nouveau Directeur, en septembre 2022, l'École de Musique s'est lancée dans de nouveaux projets. Et la rénovation des locaux ajoute une touche de fraîcheur.

DE NOUVELLES DISCIPLINES

L'École de Musique, c'est une dizaine de disciplines enseignées de 7 à 77 ans. À la rentrée 2023, trois nouveautés sont venues enrichir l'offre proposée: l'enseignement du **violoncelle**, le retour du **saxophone** et le **Parcours Découverte**, un parcours entre éveil et cursus de formation pour les 6-7 ans.

UN ENGAGEMENT PÉDAGOGIQUE

Le champ d'intervention de l'École de Musique va au delà de l'enseignement au sein de l'École. Les professeurs se déplacent dans les classes de primaire en soutien à l'**Éducation Artistique & Culturelle (AEC)**. Ces interventions se sont déroulées ponctuellement dans les écoles de L'Argentière-La Bessée en 2023, mais le directeur Sébastien MEVAERE a l'ambition d'amener les écoles du canton à l'École de Musique.

Un dumiste (titulaire du diplôme de Musicien intervenant) est également employé par la Communauté de Communes. Il dispense un éveil musical aux élèves de 4 à 6 ans. Cet apprentissage suit le schéma national d'orientation pédagogique des Écoles de Musique. Le dumiste intervient également dans les écoles primaires suivant un programme élaboré en concertation entre l'École de Musique et l'Education Nationale.

DES CONCERTS TOUT PUBLIC

Vous pourrez découvrir l'évolution du travail musical lors des concerts, toujours gratuits, donnés par l'École de Musique.

Rendez-vous en mars-avril pour assister aux 8 **concerts-auditions**, d'une grande qualité. Les deux événements à ne pas rater: le **Concert d'Hiver** le 19 décembre à 18h30 au Foyer Culturel de L'Argentière-La Bessée et en juin 2024 pour le **Concert de fin d'année**.



POUR ALLER PLUS LOIN

Rénovation énergétique



La rénovation énergétique est une priorité dans la politique globale de la Communauté de Commune du Pays des Écrins.

ÉCOLE DE MUSIQUE EN TRAVAUX

Les travaux de l'École de Musique s'inscrivent dans le programme de rénovation énergétique des bâtiments communautaires.

En plus de l'isolation du bâtiment, une nouvelle chaudière électrique sera installée, prévue pour être raccordée au futur réseau de chaleur de L'Argentière-La Bessée. Le chantier porte également sur la décoration et l'esthétique des salles, le réaménagement des volumes avec l'installation d'une cloison amovible pour optimiser l'espace et une amélioration phonique. Une salle sera dédiée à l'éveil musical et une accessibilité PMR* est réalisée au rez-de-chaussée.

*Personne à Mobilité Réduite

Montant de l'opération 411 384 € HT. Financement État DETR et Fonds Vert, Région, Communauté de Communes du Pays des Écrins.

ISOLATION DES BÂTIMENTS INTERCOMMUNEAUX

Fin 2022, Espace Saint Jean : projection dans les combles d'une mousse isolante afin de réduire la perte de chaleur et le coût du chauffage.

Printemps 2023 : isolation du local technique du Service Patrimoine effectué en régie.

Une étude est en cours pour financer l'amélioration thermique des bâtiments existants, notamment la Maison du Canton.



Gestion des déchets



En 7 ans, les coûts de traitement des ordures ménagères ont augmenté de presque 50% et cette évolution devrait continuer si aucune action n'est entreprise.

LA RÉGLEMENTATION ÉVOLUE

À partir de 2024 les collectivités et les professionnels ont l'obligation de valoriser leurs déchets organiques soit par des solutions de compostage individuel ou collectif soit par la collecte des biodéchets.

En déchetterie, des zones de réemploi doivent être installées ainsi que de nouvelles filières de tri dans le but de ne plus enterrer ce qui peut être réutilisé ou recyclé.

Face à l'enjeu environnemental que représentent les déchets la meilleure solution reste de tendre vers le zéro déchet !

NOS ACTIONS SUR 3 ANS

Collecte :

Suppression de tous les bacs roulants et déploiement de plus de 260 conteneurs semi-enterrés de tri. Renouvellement des camions et optimisation des circuits de tournée de ramassage.

Compostage :

Poursuite du déploiement du compostage individuel et collectif. Mise en place d'une collecte de biodéchets dans les zones touristiques.

Financement :

La Teom* a été augmentée en 2023 de 0,63% (pour la première fois en 15 ans). Cette augmentation permet d'équilibrer le budget du service et de le moderniser durant les prochaines années : ● Refonte de la redevance spéciale pour les professionnels, ● Assermentation des agents du service pour lutter contre les erreurs de tris et les dépôts sauvages, ● Sensibilisation aux obligations de tri, aux gestes «zéro déchet» et à l'économie circulaire.

*Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères



EXTENSION DE LA DÉCHETTERIE

Des financements vont être demandés pour l'année 2024 afin d'agrandir la déchetterie de L'Argentière-La Bessée. Les travaux commenceraient fin 2024. Cet agrandissement permettrait d'accueillir les nouvelles filières REP (Responsabilité Élargie des Producteurs).

POUR ALLER PLUS LOIN



GEMAPI

Les dégâts causés par les crues de cet automne rappellent à nos consciences la force de la nature! La GEMAPI a un rôle de plus en plus important à jouer dans la connaissance, la surveillance et la protection des biens et des personnes sur des secteurs déterminés. Il est plus que jamais primordial d'anticiper les dommages pouvant être créés par nos rivières en établissant un plan de gestion de nos cours d'eau.



La taxe GEMAPI payée sur votre taxe foncière représente une recette de 358 000 € pour la Communauté de Communes du Pays des Écrins.

Un bien faible montant pour cette compétence imposée par l'État et au vu des travaux d'envergure à entreprendre !

FREISSINIÈRES

Dans le cadre de la GEMAPI, des travaux de protection du secteur des Allouvières ont débuté en septembre dernier. Leur objectif étant de protéger des crues de la Biaysse afin d'assurer la sécurité du camping.

Les berges de la rivière étaient en cours de travaux. Des protections constituées d'un «sabot» (blocs de pierres immergés en fond de lit) et d'une digue en enrochement étaient en cours de réalisation.

Lors de la crue exceptionnelle de la Biaysse, toutes les protections achevées ont joué leur rôle.

À ce jour, deux secteurs sont achevés en amont du camping. Les deux autres sont en cours de réalisation. Cependant la fragilisation du pont du Pallon interdit la circulation aux camions, retardant par conséquent la finalisation du chantier.

Les travaux de revégétalisation ont pu être effectués assurant la continuité de la trame verte.



L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE

Suite à la brèche observée sur la digue de la Durance, en amont du pont de la Bessée, un chantier d'urgence pour renforcer l'ouvrage est programmé.

A l'automne 2024, des travaux de confortement sur l'ensemble de la digue, longue de 1km en rive droite, seront effectués.

La crue de la Durance qui a atteint un débit de 200m³/s cet automne a accentué la fragilité de la digue.



L'APRÈS CRUE

LES VIGNEAUX

La Gyronde a érodé fortement la rive gauche, au niveau du camping, arrachant la canalisation publique d'assainissement. Des travaux d'urgence ont été entrepris. La continuité de service est de nouveau assurée.

VOIE D'ACCÈS ENTRE LES HAMEAUX DE VALLOUISE ET PELVOUX

La voie d'accès historique et fonctionnelle entre les hameaux de Vallouise et de Pelvoux en rive gauche du Gyr subit une forte érosion. Cet été la berge s'est effondrée à plusieurs endroits, impactant la sécurité des usagers mais aussi la canalisation publique d'assainissement. **Un terrain d'entente entre la commune de Vallouise-Pelvoux et la Communauté de Communes du Pays des Écrins a été trouvé concernant le plan de gestion du cours d'eau.**

Une étude globale et concertée va être lancée. Elle permettra d'établir une vision d'ensemble du torrent et des aménagements associés et de proposer des scénarii de gestion et d'aménagement dans cet espace de mobilité du Gyr entre le hameau du Sarret et le pont de Vallouise.



Mobilité

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) a conféré aux Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM), comme la Communauté de Communes du Pays des Écrins, de nouvelles prérogatives pour le développement des mobilités actives (marche, vélo), partagées (transports en commun, covoiturage, autopartage...) et solidaires.

GRANDE ENQUÊTE TRANSPORTS

La Communauté de Communes du Pays des Écrins s'engage dans le développement de son futur réseau de transports collectifs.

Afin d'initier cette démarche et de bâtir un nouveau réseau répondant au mieux aux besoins du territoire, un questionnaire sera prochainement adressé à l'ensemble de la population et de tous les acteurs socio-économiques.

Cette enquête a pour but de connaître les habitudes de déplacements de chacun, et de définir les dessertes à mettre en place afin de servir au mieux le plus grand nombre.

Les résultats de ces questionnaires seront ensuite communiqués à tous, notamment en réunion publique.

Nous invitons tous les usagers du Pays des Écrins à se mobiliser le plus largement possible pour y répondre, afin de servir ensemble l'ambition de

créer un nouveau service public le plus pertinent et utile possible.

cc-paysdesecrins.fr/mobilite

SKIBUS NAVETTES
du Pays des Écrins
Circulant du 23 décembre 2023 au 31 mars 2024

SKIBUS
L'Argentière-La Bessée - La Chapelle
Maison-Neuve - Les Trois Vallées

15€ la saison

1€ ou 3€ sur **TRAJET**

-12 ans GRATUIT

-18 ans* GRATUIT

En fonction de la zone desservie et des cartes de réduction.

Travailleurs saisonniers
Carte en vente dans les Offices de Tourisme du Pays des Écrins.

Infos horaires :
www.paysdesecrins.fr
> Mobilité

NAVETTES SKIBUS

Les navettes circulent à partir du 23 décembre 2023 et jusqu'au 31 mars 2024.

Lâchez la voiture, ne galérez plus à stationner et optez pour la sérénité.

Montez en station pour seulement 1€ ou 3€ (en fonction de la zone). Tickets en vente dans le bus.

Une carte à **15€ pour la saison pour les travailleurs saisonniers** est en vente dans les Offices de Tourisme du Pays des Écrins.

Les skibus sont gratuits pour les -12 ans et pour les -18 ans détenteurs d'un forfait saison d'une station du Pays des Écrins ou d'une carte de transport scolaire de la Communauté de Communes du Pays des Écrins ou de la Région Sud.

NAVETTES MARCHÉ

Des navettes sont proposées toute l'année à destination du marché de L'Argentière-La Bessée.

Une au départ de Champcella, Freissinières, La Roche de Rame et L'Argentière-La Bessée. Une au départ de Pelvoux, Vallouise et Les Vigneaux.



Van life

Devant l'ampleur du phénomène «van life» au Pays des Écrins (loger dans son van aménagé) une enquête a été menée par les équipes de la Communauté de Communes durant l'été 2022.



Cette enquête opérée sur le terrain à la rencontre des «van lifers» avait pour objectif de comprendre les usages de cette pratique, de souligner les problématiques et de connaître la réglementation.

On compte parmi les «van lifers» interrogés des travailleurs saisonniers mais aussi beaucoup de vacanciers. Les résultats de l'enquête, accompagnés d'un travail juridique sur les possibilités de réglementation de cette pratique ont été exposés aux élus du territoire du Pays des Écrins le 19 octobre dernier. Etaient présents également les élus d'autres territoires comme celui du Guillectrois Queyras... qui sont confrontés au même phénomène.

Activités de Pleine Nature & Biodiversité

Au delà de l'entretien et de l'aménagement des sentiers, le rôle du service APN est également de sensibiliser les pratiquants au milieu dans lequel ils évoluent. Sur le site internet de la Communauté de Communes des éco-guides et des chartes de bonne conduite rédigés par des partenaires (Mountain Riders, On Piste...) sont à votre disposition. Le site rando.paysdesecrins.com recense également les nombreux itinéraires et activités sportives du territoire : sur les parcours concernés les zones sensibles pour la faune et la flore sont indiquées et des recommandations vous sont donc présentées.



Pour signaler tout problème sur les sentiers, utilisez l'outil SURICATE du Ministère !



Pour la première fois, en novembre 2023 est organisée une Rencontre des Activités de Pleine Nature autour du thème « Activités de Pleine Nature & Pastoralisme : qu'en est-il de la cohabitation ? » Gageons que cette rencontre s'impose comme un rendez-vous annuel incontournable !

Piscine



ANIM' TA PISCINE

Cette animation proposée pendant les vacances scolaires ravit nos chers bambins. Les maîtres nageurs mettent en place un parcours : plongeons, immersions sous les tapis flottants, recherche d'objets, chronos... Les enfants ont l'opportunité de se dépenser en toute sécurité tout en travaillant leur aisance aquatique !

Pour connaître les dates des prochains Anim' ta Piscine, consultez le site internet de la Communauté de Communes du Pays des Écrins, rubrique «Notre agenda».

LIVRET DE NATATION

Un livret de natation est délivré aux enfants qui effectuent un cycle «piscine» avec leur école. Il permet d'attester du niveau acquis.



ACHAT DES ENTRÉES EN LIGNE

Vous pouvez acheter vos entrées directement en ligne sur la page internet de la piscine.

Si vous êtes détenteur d'une carte, vous pouvez également la recharger. Lors de votre 1^{ère} connexion, renseignez l'adresse mail que vous avez donnée lors de l'achat de votre carte au guichet de la piscine puis créez votre mot de passe en cliquant sur «Mot de passe perdu ?». Un lien vous sera envoyé.

Vous pouvez recharger toutes les cartes en ligne, hormis les tarifs spéciaux comme la carte Min'O ou le tarif CNAS.



SANTÉ

En réponse à un fort accroissement de la demande des cabinets de kinésithérapie, la piscine réserve des créneaux spécialement dédiés aux professionnels de santé. Ainsi des kinés amènent régulièrement leurs patients pour des séances de rééducation, une sage femme dispense des cours de préparation à l'accouchement.

La Clinique du Souffle de Briançon y vient également pendant la saison hivernale.



Animations

Les rendez-vous du Centre SocioCultuel

LES JEUDIS DES TOUT PETITS



Éveil du jeune enfant à la musique et à l'environnement sonore à travers une écoute sensorielle et corporelle.

LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS



Des jeux, un coin des bébés, un parcours de motricité libre et l'occasion d'échanger entre parents.

LES ATELIERS CUISINE



Parce que cuisiner crée du lien, provoque des rencontres et permet aux cultures de se mélanger.

Toutes les animations et spectacles sont gratuits. Infos et inscriptions auprès du Centre SocioCultuel :

cscsaintjean@cc-paysdesecrins.com

et 04 92 23 11 09

Les rendez-vous France services LES ATELIERS NUMÉRIQUES



Des ateliers numériques collectifs pour se familiariser et/ou approfondir sa maîtrise des outils numériques d'une manière ludique.

Des ateliers individuels sont également proposés sur rendez-vous.

LES ATELIERS CARTOPARTIE



Des ateliers pour apprendre le numérique en utilisant une application de cartographie participative mondiale.

LES ATELIERS LECTURE ÉCRITURE



Un temps de partage pour découvrir le plaisir de lire, d'écrire, de comprendre le sens d'un texte et de laisser libre court à son imagination.

IGLOO PELVOO - VOYAGES EXTRAORDINAIRES AVEC JULES du 23 déc. 2023 au 31 mars 2024

Pour sa 11^{ème} saison, le village Igloo Pelvoo vous attend pour partir à l'aventure en compagnie de Jules.

Le Village Igloo est destiné à tous les âges !

COUPE D'EUROPE DE SNOWBOARD - du 26 au 28 janvier 2024

Durant 3 jours, les meilleurs mondiaux vont s'affronter. Une centaine de coureurs sont attendus dont certaines têtes d'affiche.

Retrouvez toutes les animations proposées au Pays des écrins sur le site de l'Office de Tourisme : www.paysdesecrins.com

AU PAYS DES ÉCRINS

ICE 2024 - du 25 au 28 janvier 2024

Des ateliers de cascade de glace, ski de randonnée, ski hors-piste, randonnée en raquettes ..., un Open International, un Salon de Partenaires, des soirées films/ débats, feu d'artifice et concerts.



SERVICES ADMINISTRATIFS

Maison du canton
L'Argentière-La Bessée
04 92 23 11 17

info@cc-paysdesecrins.com

Accueil du public du lundi au vendredi
de 8h à 12h



FRANCE SERVICES

04 92 23 06 21

franceservices@cc-paysdesecrins.com

CRÈCHES / RELAIS PETITE ENFANCE

04 92 23 11 33

CENTRE SOCIOCULTUREL DU PAYS DES ÉCRINS

Espace Saint Jean : 04 92 23 11 09

Espace Les Prés Verts : 04 92 46 56 90

Espace Jeunesse : 04 92 20 18 80

cscsaintjean@cc-paysdesecrins.com

ÉCOLE DE MUSIQUE ALAIN LEFEBVRE

04 92 23 17 37

ecoledemusique@cc-paysdesecrins.com

CINÉMA L'EAU VIVE

04 92 23 13 71

cinema.eauvive@cc-paysdesecrins.com

PISCINE DU PAYS DES ÉCRINS

Tel : 04 92 20 08 14

piscine@cc-paysdesecrins.com

LUCEO

09 70 22 02 70

accueil@pole-luceo.com

pole-luceo.com

GESTION DES DÉCHETS

04 92 23 29 60

ASTREINTE ASSAINISSEMENT

06 81 55 48 33

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DU PAYS DES ÉCRINS

Maison du Canton

1 Rue du Dispensaire

05120 L'Argentière-La Bessée

04 92 23 11 17

infos@cc-paysdesecrins.com



**Retrouvez
toutes les actualités
de la Communauté
de Communes
du Pays des Écrins :**

www.cc-paysdesecrins.fr



@Communauté de communes
du Pays des Écrins



comcompaysdesecrins



@comcomdupaysdesecrins05120